



Nom de la caisse :

**Informations statistiques pour l'année 2024**

<b>A. Structure de la caisse</b>	
Nombre d'employeurs affiliés au 31.12.2024 (indépendants avec personnel compris)	
Nombre d'indépendants affiliés au 31.12.2024 (avec ou sans personnel)	
Masse salariale nette soumise à cotisations en 2024*	CHF
Revenus nets des indépendants soumis à cotisations en 2024*	CHF

**\*La somme de la masse salariale nette et des revenus nets des indépendants soumis à cotisation AVS devrait correspondre au total des revenus déterminants annoncés au Fonds.**

<b>B. Congé maternité</b>	
Nombre de femmes pour lesquelles le congé maternité a débuté en 2023 et pris fin en 2024 :	
Nombre de femmes qui ont bénéficié de la totalité de leur congé maternité en 2024 :	
Nombre de femmes pour lesquelles le congé maternité a débuté en 2024 et pris fin en 2025 :	
Nombre de femmes ayant bénéficié d'un congé maternité, mais qui ne l'ont pas pris en totalité :	
<b>C. Congé supplémentaire en cas d'hospitalisation prolongée du nouveau-né</b>	
a. Nombre de femmes ayant bénéficié de la prolongation du congé pour une durée de 56 jours au maximum en 2024 :	
b. Montant total d'allocations versées en raison de la prolongation du congé maternité en 2024 :	CHF
<b>D. Adoption</b>	
Nombre de personnes ayant bénéficié d'une allocation pour adoption en 2024 :	
Montant total des allocations adoption versées en 2024 :	

**Remarque:**

La présente formule d'annonce doit être transmise au Fonds cantonal de compensation de l'assurance maternité jusqu'au **30 juin 2025**.

**Date, timbre et signature de la caisse :**